

CONCERTATION PROLONGATION DE LA CONCESSION DU RHÔNE

CAHIER D'ACTEUR N°67 - JUIN 2019



40 ANS DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES SUR LE RHONE

En 1979, le CNRS et le Ministère de l'Environnement lancent les Programmes Interdisciplinaire pour l'Environnement (PIREN). Le PIREN Rhône a été labellisé dès cette année et a contribué à de nombreuses avancées scientifiques via une approche interdisciplinaire des hydrosystèmes fluviaux. Depuis maintenant 40 ans, des scientifiques de multiples disciplines travaillent sur le Rhône.

CONTACT

ZABR

Campus Lyontech la Doua
66, bd Niels Bohr - Bâtiment CEI
CS 52132
69 603 VILLEURBANNE Cedex –
France
Tel : 04 72 43 61 61
Fax : 04 72 43 92 77
anne.clemens@zabr.org
[http://www.graie.org/zabr/index.
htm](http://www.graie.org/zabr/index.htm)

CAHIER D'ACTEUR

La Zone Atelier Bassin du Rhône

La ZABR est labellisée « Zone Atelier » par le CNRS depuis 2001. A ce titre, elle participe au Réseau des Zones Ateliers du CNRS reconnu Infrastructure de Recherche Nationale.

La ZABR rassemble 24 établissements de recherche, qui abordent par différentes disciplines les interactions entre le milieu fluvial et périfluvial rhodanien et les sociétés qui se développent sur le bassin versant. Elle est le support de programmes de recherches pluridisciplinaires destinés à apporter des éléments pour l'aide à la décision publique en matière de gestion durable des cours d'eau et de leurs bassins versants.

La ZABR étudie les écosystèmes aquatiques, leur état, leur évolution et les résultats en termes de gestion. Elle concentre son activité scientifique sur :

- la façon dont les ressources physiques et biologiques sont impactées par les changements climatiques ;
- les relations entre habitats, hydrologie, dynamique fluviale et biodiversité, et plus particulièrement sur l'étude des effets des modes de gestion du fleuve sur ces différents compartiments ;
- l'impact des contaminants sur les milieux aquatiques et la biodiversité ;
- la mise en place d'une observation sociale des territoires fluviaux.

Au sein de la ZABR, le site atelier de la vallée du Rhône (Observatoire Hommes Milieux Vallée du Rhône) est également labellisé « Observatoire Homme-Milieux » depuis 2011 par le CNRS au sein du LabEx DRIHM (Dispositif de Recherche Interdisciplinaire sur les Interactions Hommes-Milieux). Cet observatoire développe des projets de recherche qui questionnent l'évolution contemporaine du fleuve et sa gestion. Les chercheurs analysent la mise en œuvre opérationnelle d'une gestion durable, via notamment le Plan Rhône, tout en alimentant le débat public et les stratégies de gestion par la production de connaissances sur le fonctionnement socio-écossystémique du fleuve.

Ce cahier d'acteurs a été approuvé par les conseils de direction de la ZABR et de son site OHM Vallée du Rhône ainsi par que les responsables du thème "Observation sociale des territoires fluviaux" de la ZABR : quinze personnes se sont exprimées et elles ont toutes voté en faveur de ce texte.

UN PROJET DE BARRAGE TROP HATIF ?

De Loyettes à Saint-Romain-de-Jalionas ? Un risque d'incompréhensions et de tensions autour du nouveau projet

Les scientifiques de la ZABR ont découvert dans le *Projet de Prolongation de la concession du Rhône* « l'étude et le cas échéant réalisation d'un nouvel aménagement hydroélectrique dans le secteur de Saint-Romain-de-Jalionas » (p. 87 du dossier de concertation).

Cette commune se trouve en rive gauche du Rhône, dans l'Isère. La commune en rive droite est plus connue dans l'histoire rhodanienne. Il s'agit de Loyettes dont la célébrité repose sur de forts conflits environnementaux.

Notre collectif scientifique (conseils de direction de la ZABR et du site atelier OHM-Vallée du Rhône, responsables du thème « observation sociale ») n'a pas connaissance à ce stade des détails techniques du projet. Néanmoins, l'objectif d'une décision de réalisation du barrage en 2023 nous semble précipité compte tenu (1) du temps nécessaire pour évaluer l'état des écosystèmes en général et ceux des grands fleuves en particulier avant/après aménagement ou restauration (Lamouroux *et al.*, 2015, numéro spécial de la revue *Freshwater Biology*) et (2) des enjeux socio-écologiques particulièrement marqués et complexes sur ce secteur.

Les enjeux écologiques sur le secteur sont renforcés par l'existence :

- d'un site classé à l'aval en 1990 « confluent de l'Ain et du Rhône » comprenant un des rares deltas fluviaux dynamiques ;
- de l'aménagement de Miribel à l'aval, site à forts enjeux impliquant l'alimentation en eau potable de la Métropole de Lyon et différents processus sédimentaires ;
- du Centre Nucléaire de Production Electrique de Bugey à l'amont, à l'origine d'un réchauffement local de l'eau, avec des effets accentués par le réchauffement climatique que renforceraient une retenue ;
- de populations aquatiques déjà affectées par l'artificialisation et le marnage du Rhône (une situation qui pourrait être aggravée par des activités nautiques et la navigation mentionnées p. 84) et pour lesquelles la liberté de mouvement et la diversité des habitats est importante (ex : Capra *et al.*, 2017, *Science of the Total Environment*, 578, 109-120).

Les enjeux sociologiques sont renforcés par la forte opposition historique de différents acteurs face au projet de construction du barrage de Loyettes prévu par la Compagnie nationale du Rhône (CNR) et ayant finalement entraîné sa suspension en 1990. L'histoire de ce conflit a été étudiée par différents scientifiques de la ZABR. Pour mieux comprendre l'atmosphère conflictuelle de ces



Photographie de S. Flaminio (2015)

ces années 1980, J.-P. Bravard a écrit un article dès 1982 consultable en ligne (https://www.persee.fr/doc/geoca_0035-113x_1982_num_57_3_3979).

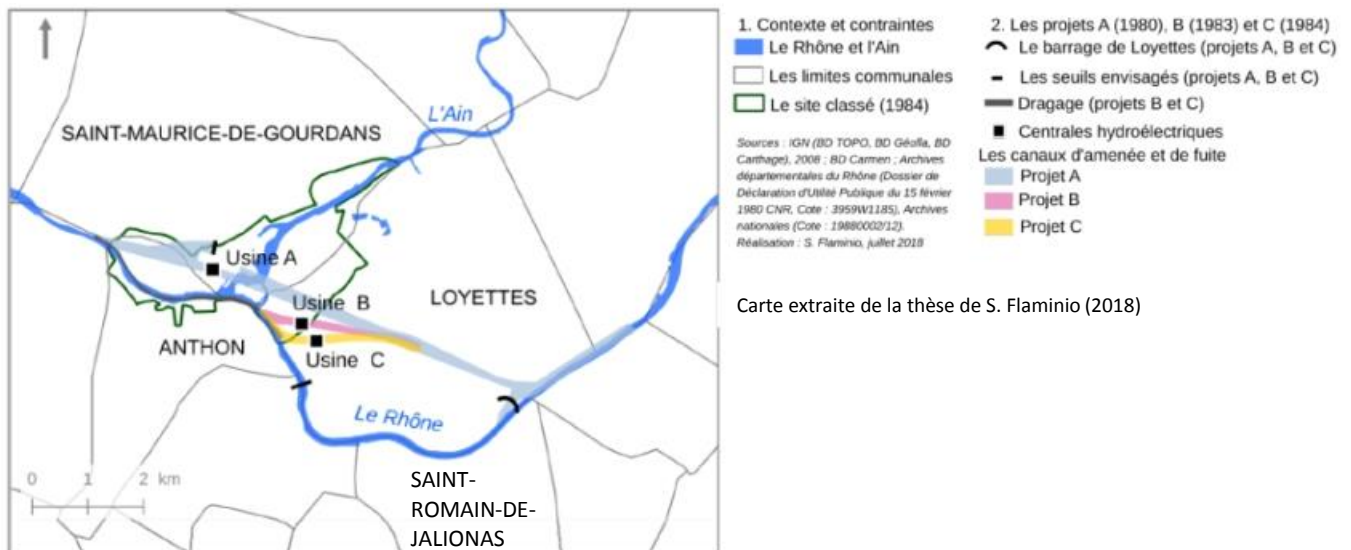
L'incompréhension risque d'être d'autant plus forte que la mise en place d'un site classé par Monsieur le Premier Ministre Michel Rocard en décembre 1990 a été considéré comme un coup d'arrêt dans le projet d'un barrage à Loyettes et dans ce secteur. Ce site classé fait l'objet de panneaux et de documents de sensibilisation environnementale (cf photographie).

L'histoire conflictuelle de ce barrage est retracée dans un article coécrit par S. Flaminio et Yves-François Le Lay (<https://journals.openedition.org/developpementdurable/11882#tocto3n2>) en 2017.

Un dossier manquant de précision

Dans le dossier présenté, il est difficile de comprendre la localisation précise des aménagements prévus dans le cadre du projet de Saint-Romain-de-Jalionas.

La carte p. 89 laisse penser que le projet n'aura pas d'impact sur la confluence entre la rivière d'Ain et le Rhône. Toutefois, l'échelle et le degré de précision de la carte ne sont pas satisfaisants pour se prononcer sur l'emprise des infrastructures envisagées.



Carte extraite de la thèse de S. Flaminio (2018)

Les différences avec Loyettes

En l'état, les éléments fournis ne permettent pas de cerner l'ensemble des différences par rapport aux projets proposés par le passé et qui sont notamment présentées dans la thèse de doctorat en géographie de S. Flaminio soutenue en 2018 (<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01998701/document>) (cf carte). Le collectif scientifique aimerait que les différences entre ce nouveau projet et le projet historique de Loyettes soient clairement précisées.

Parmi les points clairs, le projet de Loyettes proposait une production moyenne annuelle de 275 GWh, alors que la nouvelle production pour Saint-Romain-de-Jalionas est de 140 GWh. Ainsi, la centrale devrait être de moindre ampleur.

Par ailleurs, le nouveau projet ne semble plus reposer sur une dérivation du Rhône et la mise en place d'un Rhône court-circuité.

CONCLUSION

La ZABR suggère que les études relatives à ce projet de barrage ne soient pas réalisées dans la précipitation du fait du dossier de prolongation de concession. L'objectif d'une proposition à l'échéance de 2023 semble très précipité au regard du recul nécessaire pour décrire les états écologiques initiaux et de l'histoire des mouvements environnementaux au bord du Rhône. Les combats menés dans la décennie 1980 s'expliquaient par la qualité de cet espace qui reste exceptionnelle à l'échelle du linéaire du Rhône.

Un projet proche de celui de Seyssel ?

La photographie p. 87 référencée comme le barrage-usine de Seyssel représente le barrage-usine de Génissiat.

Des parallèles peuvent être faits entre le projet de barrage de Seyssel et le projet envisagé de Saint-Romain-de-Jalionas en termes de production moyenne annuelle espérée.

Ce type de barrage-usine sous-entend un remous de plusieurs kilomètres, point sur lequel il faut être particulièrement vigilant avec entre autres les problèmes de réchauffement à l'aval du CNPE de Bugy.



Direction générale de l'énergie et du climat

CONCERTATION - Prolongation de la concession du Rhône

DGEC, Tour Séquoia - 92055 La Défense Cedex - Tél : +33 1 40 81 21 22

prolongation-rhone.fr - <http://prolongation-rhone.fr>